



DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 29 janvier 2015

**Classement de la Commission Couture-Création  
accordant l'appellation « Haute Couture »  
au titre de l'année 2015**

La Commission de contrôle et de classement Couture Création réunie le 16 décembre 2014 au Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique a conféré l'appellation Haute Couture à une nouvelle marque : Alexandre VAUTHIER.

Celle-ci s'ajoute donc aux treize marques qui détiennent d'ores et déjà cette appellation : Adeline ANDRE, Alexis MABILLE, Atelier Gustavo LINS, Bouchra JARRAR, CHANEL, Christian DIOR, Franck SORBIER, Giambattista VALLI, GIVENCHY, Jean-Paul GAULTIER, Maison Martin MARGIELA, Maurizio GALANTE et Stéphane ROLLAND.

Le choix de la commission, dont la DGE est membre de droit, consacre à la fois l'excellence de la création française en matière de mode et le talent d'un créateur d'exception.



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES

*Sous l'autorité du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international.*

**Contact Presse :** Murielle Pascal - 01 79 84 33 25 – Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70